

international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 juin 2014

# Master : la FAGE s'oppose à la sélection à l'entrée et propose un système d'Admission Post-Licence !

Dans un article paru mercredi 25 Juin, le journal Le Monde affirme que le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche envisage de supprimer la sélection existant aujourd'hui entre les années de master 1 et 2 pour instaurer une sélection en début de cycle, c'est–à–dire à l'entrée en Master 1.

Dans un communiqué, Benoit Hamon, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et Geneviève Fioraso, secrétaire d'état à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, réaffirment leur refus d'une sélection à l'entrée en master.

La sélection entre la première et la seconde année de master est aujourd'hui **un non— sens absolu**, plaçant de nombreux étudiants dans la **situation ubuesque et extrêmement préjudiciable** de ne pouvoir valider le diplôme qu'ils avaient initialement choisi. L'existence de cette sélection rend impossible, en master, une organisation progressive et cohérente des enseignements et tend de plus en plus à transformer les premières années de master en années propédeutiques, visant uniquement à pouvoir accéder à un Master 2 souvent plus spécialisé et professionalisant.

**Cette sélection doit prendre fin au plus vite,** afin de mettre en cohérence l'organisation même des cursus master avec la logique Licence-Master-Doctorat découlant du processus de Bologne.

La FAGE salue la volonté de monsieur Hamon et madame Fioraso de mettre fin à la sélection entre les deux années de master et rappelle qu'elle s'opposera avec fermeté à tout projet visant à placer cette sélection à l'entrée du master, ce qui ne semble pas être l'option retenue par le ministère.

La FAGE propose, plutôt qu'une sélection nuisible à tous, l'instauration d'un système d'Admission Post-Licence, à l'instar de la logique APB : Admission Post-Bac. Ce système de choix effectués par les étudiants au sortir de leur licence permettrait d'assurer à tous l'égalité d'accès au diplôme de master et de lutter contre les erreurs d'orientation préjudiciables tant pour les étudiants que pour les universités.

La priorité affichée du ministère étant la formation, la réussite et l'insertion professionnelle, la FAGE demande à ce que ce système soit pleinement opérationnel dès la rentrée 2015, afin d'envoyer un symbole fort aux étudiants et d'agir concrètement pour la réussite du plus grand nombre.

### contacts presse

## **Eve GUILLAUME**

Attachée de presse de la FAGE 06 75 33 79 30 eve.guillaume@fage.org

### **Julien BLANCHET**

Président de la FAGE 06 86 63 41 44 julien.blanchet@fage.org

5 rue Frédérick Lemaître - 75020 Paris Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org www.fage.org